

Évolution du droit à l'avortement

Guide pédagogique





Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.



Nous avons besoin de vous !

Donnez-nous votre avis et nous créerons des outils à VOS besoins. Scannez le code QR ou cliquez sur ce lien. Cela vous prendra moins de 5 minutes.

[Lien vers le sondage](#)



AVIS IMPORTANT

Version Août 2025

Aucune information contenue dans ce guide ne peut être considérée comme un avis juridique.

Les enseignantes et enseignants du Québec peuvent utiliser et reproduire cet ouvrage dans un contexte scolaire et à des fins non commerciales seulement. La mention de la source demeure obligatoire. Toute reproduction ou utilisation autre que celles expressément mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© ÉDUCALOI



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Présentation de l'activité | 4 |
| Appropriation de la trousse | 7 |
| Matériel nécessaire | 7 |
| Déroulement de l'activité | 7 |
| Période 1 – Découvrir le droit à l'avortement | 8 |
| Définition des concepts | 8 |
| Jeu-questionnaire présentant le droit à l'avortement aujourd'hui | 8 |
| Période 2 – Découvrir comment le droit à l'avortement a évolué jusqu'à aujourd'hui | 8 |
| Période 3 – Découvrir le rôle de la Cour suprême du Canada | 9 |
| Présentation du rôle de la cour suprême | 9 |
| Activité - Juge d'un jour : à toi de trancher! | 9 |
| Précisions pour la lecture des documents du dossier | 10 |
| Période 4 – Réaliser l'activité | 11 |
| Rédaction du jugement | 11 |
| Période 5 – Revenir sur les apprentissages | 11 |
| Finalisation de la rédaction du jugement..... | 11 |
| Présentation de la décision des juges | 11 |
| Présentation des ressources et conclusion | 12 |
| Période 6 – Évaluation | 12 |
| Évaluation 1 – Le droit à l'avortement..... | 13 |
| Corrigé – Évaluation 1 – Le droit à l'avortement | 14 |
| Évaluation 2 – L'évolution du droit à l'avortement | 15 |
| Corrigé – Évaluation 2 – L'évolution du droit à l'avortement | 16 |
| Grille d'appréciation du jugement | 17 |

Présentation de l'activité

| | |
|-----------------------------|--|
| Ce qu'il faut savoir | <p>Lors de cette activité, les élèves sont amenés à découvrir l'évolution du droit à l'avortement au Canada ainsi que le rôle et le fonctionnement de la Cour suprême du Canada.</p> |
| Public cible | <p>Élèves du 2^e cycle du secondaire.</p> |
| En résumé | <p>Les élèves découvrent l'évolution du droit à l'avortement au Canada.</p> <p>Cette trousse pédagogique offre une situation d'apprentissage et d'évaluation pour les enseignantes ou enseignants qui souhaitent approfondir les connaissances des élèves.</p> <p>Les élèves réalisent une activité inspirée du jugement de la Cour suprême qui a mené à la décriminalisation de l'avortement au Canada. Les élèves sont amenés à jouer le rôle des juges de la Cour suprême et à rédiger un jugement sur le thème du droit à l'avortement.</p> <p>L'enseignante ou l'enseignant agit comme juge en chef et partage la décision de la majorité des élèves ainsi que les opinions dissidentes des juges en herbe.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir l'évolution du droit à l'avortement. • Découvrir le cadre juridique actuel du droit à l'avortement. • Prendre connaissance du rôle des Chartes canadienne et québécoise. • Se familiariser avec le rôle et le fonctionnement de la cour suprême du Canada et la façon dont ses juges rendent leur décision. |

**Connaissances
et
compétences
visées**

Culture et citoyenneté québécoise

Secondaire 4

Thème général : Justice et droit.

Concept principal : Institutions juridiques et judiciaires.

Concept particulier obligatoire : Tribunaux et recours juridiques.

Secondaire 5

Thème général : Quête de sens et visions du monde – Intégrité sociale et culturelle.

Concepts obligatoires : Choix relatifs à l'âge adulte, Parentalité, Responsabilités individuelles et collectives liées à la sexualité.

Thème général : Groupes sociaux et rapports de pouvoir – Inégalités sociales.

Concept obligatoire : Contrôle du corps et des capacités reproductives des femmes.

Compétence 1 : Étudier des réalités culturelles.

- Analyser les relations sociales :
 - Caractériser des relations entre des personnes, des groupes et des institutions.
 - Situer ces relations dans le temps et l'espace.

Compétence 2 : Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles.

- Examiner des points de vue :
 - Considérer des points de vue et des expériences.
 - Comparer des repères.
 - Contextualiser les repères.

| | |
|---|--|
| <p>Connaissances et compétences visées (suite)</p> | <p>Histoire du Québec et du Canada</p> <p>Contenu de formation : 1945-1980 - La modernisation du Québec et la Révolution tranquille. Connaissances historiques : féminisme.</p> <p>Compétence 2 : Interpréter une réalité sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerner l'objet d'interprétation. • Analyser une réalité sociale. |
| <p>Durée</p> | <p>Une à cinq périodes de 75 minutes.</p> <p>Possibilité d'une sixième période de 75 minutes pour accorder plus de temps à l'activité et/ou pour compléter l'évaluation facultative.</p> |
| <p>Matériel inclus</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Un Guide pédagogique, • Un Cahier de l'élève, • Un Diaporama. |
| <p>Matériel à imprimer</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le Cahier de l'élève (un par élève). |

Préparation de l'activité

Appropriation de la trousse

- Prendre connaissance du **Cahier de l'élève**, du **Diaporama** et du présent document (**Guide pédagogique**).
- Imprimer le matériel.

Matériel nécessaire

- Un tableau interactif ou tout autre dispositif pour présenter le **Diaporama**,
- Les documents à imprimer :
 - **Cahier de l'élève** (un par élève).

Déroulement de l'activité

Une à cinq périodes de 75 minutes sont suggérées pour la réalisation de l'activité.

- Une période pour la présentation du droit à l'avortement (version courte de la trousse pédagogique).
- Quatre autres périodes pour la réalisation de l'activité complète (version longue de la trousse pédagogique).

Une période facultative d'une heure est proposée pour accorder plus de temps à l'activité et/ou pour effectuer une évaluation.

Période 1 – Découvrir le droit à l’avortement

Définition des concepts

25
minutes

- Définir avec les élèves ce qu’est l’avortement à partir de la diapositive #5.
- Définir ce qu’est le droit à l’avortement à partir des diapositives #6 et suivantes.
- Présentation du droit à l’avortement aujourd’hui.
- Inviter les élèves à remplir le **Cahier de l’élève** et corriger le contenu.

Jeu-questionnaire présentant le droit à l’avortement aujourd’hui

50
minutes

- Faire le jeu-questionnaire qui se trouve dans le **Diaporama** (diapositives #9 et suivantes) et partager les bonnes réponses.
- Vous pouvez faire le jeu-questionnaire en grand groupe ou diviser les élèves en deux équipes et les mettre en compétition.

Période 2 – Découvrir comment le droit à l’avortement a évolué jusqu’à aujourd’hui

- Présenter l’historique du droit à l’avortement à partir des diapositives #14 et suivantes.

75
minutes

Période 3 – Découvrir le rôle de la Cour suprême du Canada

Présentation du rôle de la cour suprême

Diapositive #21 et suivantes

10
minutes

L'activité proposée s'inspire librement de l'affaire qui a mené au jugement R. c. Morgentaler et à la décriminalisation de l'avortement au Canada.

Activité - Juge d'un jour : à toi de trancher !

Vos élèves sont invités à jouer le rôle d'une ou d'un juge à la Cour suprême du Canada et vous jouerez celui de la ou du juge en chef. Dans ce rôle, vous aurez la tâche de lire l'opinion des juges qui composent la « cour » et de présenter à la classe l'opinion majoritaire et quelques opinions « dissidentes ».

Les élèves doivent lire attentivement les documents du dossier, puis répondre à quelques questions avant de rendre leur jugement au juge en chef (vous !). Le dossier et les questions spécifiques se trouvent de la page 9 à 15 du **Cahier de l'élève**.

Notez que le but de cette activité est que les élèves analysent la situation, rédigent leur jugement et présentent des arguments raisonnables pour soutenir leur décision. Les élèves ne sont pas tenus de reproduire ce que les juges ont fait dans le passé.

Étapes de l'activité

Pendant la période 3, les élèves devront :

- Comprendre l'activité et le travail à faire :
 - Lire la mise en situation ainsi que les questions auxquelles ils devront répondre.
- Lire les documents du dossier :
 - Cette étape peut être faite individuellement ou en grand groupe.
 - Les diapositives #28 et suivantes présentent le contenu des documents du dossier.
 - Les textes se trouvent aussi aux pages 9, 10, 11, 12, 13 et 15 du **Cahier de l'élève**.

Pendant la période 4, les élèves devront :

- Rédiger leur décision :
 - Chaque élève doit rédiger un texte justificatif dans lequel elle ou il prend position sur la question qui lui est posée.

Pendant la période 5, vous devrez :

- Partager les décisions des juges en herbe de la classe :
 - Avant de débiter le cours, prenez connaissance de la position de chaque élève.
 - Vous partagerez la décision prise par la majorité de la classe, en agissant comme juge en chef. Partagez aussi quelques opinions dissidentes.

Variante

Vous pouvez demander aux élèves de présenter leur jugement en classe. Notez que cette option demande plus de temps.

Grille d'appréciation de jugement

Cette grille vous est proposée à la fin du **Guide pédagogique** (p. 17) si vous souhaitez évaluer cette activité. Vous pouvez la modifier selon vos objectifs.

Il est recommandé de présenter cette grille aux élèves avant la réalisation de l'activité pour faciliter leur compréhension de ce qui est attendu.

Précisions pour la lecture des documents du dossier

65
minutes

Cette étape peut être faite individuellement ou en grand groupe.

Individuellement :

- Pendant 50 minutes, les élèves lisent les documents du dossier et répondent aux questions de compréhension (pages 9 et 15 du **Cahier de l'élève**).
- Pendant les 15 dernières minutes de la période, faire la correction des questions de compréhension.

Collectivement :

- Présenter le contenu des documents à partir des diapositives #28.
- Lorsque précisé dans les notes du **Diaporama**, référer les élèves aux pages du **Cahier de l'élève** afin qu'ils répondent aux questions de compréhension.
- Faire la correction des questions de compréhension.

Période 4 – Réaliser l'activité

Rédaction du jugement

60
minutes

- Chaque élève rédige son jugement.
- À la fin de la période, ramassez les jugements et faites une analyse rapide des textes remis par les élèves pour déterminer quelle est la position de la majorité des élèves.
 - Compilez le nombre d'élèves qui ont coché l'option a) et comparez avec le nombre d'élèves qui ont coché l'option b) à la question 4 du **Cahier de l'élève** (p. 7).
 - Notez que les élèves peuvent avoir répondu a) ou b) avec des justifications différentes. Si vous avez le temps, vous pouvez présenter les différentes justifications lors des périodes 4 ou 5.

Variante

Vous pouvez accorder plus de temps à vos élèves ou leur demander de terminer la rédaction de leur jugement à la maison.

Période 5 – Revenir sur les apprentissages

Finalisation de la rédaction du jugement

15
minutes

- Accordez du temps aux élèves pour finaliser la rédaction de leurs jugements, si nécessaire.
- Si les élèves ont déjà terminé la rédaction, commencer le cours par la présentation de la décision des juges.

Présentation de la décision des juges

30
minutes

- Présentez le contenu de la diapositive #42.
- Partagez la décision de la majorité des élèves.

- Ensuite, posez les questions suivantes pour stimuler la réflexion des élèves :
 - Ton jugement était-il en accord avec la décision de la majorité ?
 - Quels sont les arguments qui appuient ta décision ?
- Finalement, rappelez aux élèves quelle a été la décision de la majorité des juges de la Cour suprême dans le jugement *R. c. Morgentaler* et posez la question suivante aux élèves :
 - Est-ce que la décision des « juges » de la classe est similaire à celle des juges de la Cour suprême ?

Présentation des ressources et conclusion

- Présentez le contenu des diapositives #43 et #44.
- Partagez les ressources complémentaires présentées sur la diapositive #45. Ces ressources se trouvent aussi à la page 16 du **Cahier de l'élève**.

Période 6 – Évaluation

Aux pages suivantes, nous proposons une activité (pages 13 à 16) pour évaluer la compétence Réfléchir sur des questions éthiques en Culture et citoyenneté québécoise.

L'évaluation 1 peut être utilisée si vous ne faites que la 1^{re} période. **L'évaluation 2** est à privilégier si vous faites toutes les périodes.

Pour favoriser l'approfondissement de la réflexion, il est recommandé que les élèves aient le droit de consulter les documents de l'activité (ou leurs notes) lors de l'évaluation.



Évaluation 1 – Le droit à l’avortement

Culture et citoyenneté québécoise

Nom : _____

Groupe : _____



10

1) Définis ce qu’est un avortement.



2

2) Définis ce qu’est le droit à l’avortement.



2

3) Martine est enceinte. Elle voudrait se faire avorter. Est-elle obligée d’avoir l’accord de son partenaire ? Justifie ta réponse.



3

4) Jeanne a 36 ans. Claude a 17 ans. Camille a 13 ans.

a) Ont-elles toutes le droit de se faire avorter ?



3

b) Est-ce que leur âge change quelque chose à leur droit à l’avortement ? Justifie ta réponse.

Évaluation 1 – Le droit à l’avortement

Culture et citoyenneté québécoise

Corrigé

Nom : _____

Groupe : _____

10

1) Définis ce qu’est un avortement.

C’est une interruption volontaire de la grossesse.

2

2) Définis ce qu’est le droit à l’avortement.

Le droit à l’avortement réfère à la légalité ou à l’illégalité de l’interruption volontaire de la grossesse. Il peut aussi inclure l’ensemble des aspects légaux liés à l’avortement.

2

3) Martine est enceinte. Elle voudrait se faire avorter. Est-elle obligée d’avoir l’accord de son partenaire ? Justifie ta réponse.

Exemple de bonne réponse : Non. Martine n’est pas obligée d’avoir l’accord de son partenaire. Les personnes qui veulent se faire avorter y ont droit sans avoir à donner de raison, ni besoin de l’autorisation du partenaire.

3

4) Jeanne a 36 ans. Claude a 17 ans. Camille a 13 ans.

a) Ont-elles toutes le droit de se faire avorter ?

Oui.

3

b) Est-ce que leur âge change quelque chose à leur droit à l’avortement ? Justifie ta réponse.

Exemple de bonne réponse : Oui. Comme Camille a moins de 14 ans, elle aurait besoin de l’autorisation de ses parents ou de ses tuteurs. Jeanne et Claude peuvent décider de façon autonome.



Évaluation 2 – L'évolution du droit à l'avortement

Culture et citoyenneté québécoise

Nom : _____

Groupe : _____

10

1) Définis ce qu'est un avortement.

2

2) Définis ce qu'est le droit à l'avortement.

2

3) Résume ce qu'est la *Charte canadienne des droits et libertés*.

3

4) Quel a été le rôle de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans l'évolution du droit à l'avortement ?

3

Évaluation 2 – L'évolution du droit à l'avortement

Corrigé

Culture et citoyenneté québécoise

Nom: _____

Groupe: _____

10

1) Définis ce qu'est un avortement.

C'est une interruption volontaire de la grossesse.

2

2) Définis ce qu'est le droit à l'avortement.

Le droit à l'avortement réfère à la légalité ou à l'illégalité de l'interruption volontaire de la grossesse. Il peut aussi inclure l'ensemble des aspects légaux liés à l'avortement.

2

3) Résume ce qu'est la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Exemple de bonne réponse : La Charte canadienne des droits et libertés est une loi fédérale qui fait partie de la Constitution canadienne depuis 1982.

La Charte énonce plusieurs droits comme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Généralement, les lois adoptées par les gouvernements doivent respecter les droits protégés par la Charte canadienne.

3

4) Quel a été le rôle de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans l'évolution du droit à l'avortement ?

Dans l'affaire Morgentaler, la Cour suprême a considéré que l'article du Code criminel sur l'avortement ne respectait pas les droits et libertés des femmes protégés par la Charte canadienne des droits et libertés (ex. le droit à la sécurité). À la suite de ce jugement, l'article du Code criminel a été invalidé et l'avortement a été décriminalisé.

3

Grille d'appréciation du jugement

Nom : _____

| Indicateurs | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|--|---|---|---|---|
| L'élève respecte les consignes pour la rédaction du jugement. | <input type="checkbox"/> L'élève respecte toutes les consignes. | <input type="checkbox"/> L'élève respecte la plupart des consignes. | <input type="checkbox"/> L'élève respecte plus au moins les consignes. | <input type="checkbox"/> L'élève respecte difficilement les consignes. | <input type="checkbox"/> L'élève respecte peu, voire pas, les consignes. |
| L'élève utilise les ressources, exploite l'information et présente des arguments cohérents dans son jugement. | <input type="checkbox"/> L'élève exploite l'ensemble des matériels d'appui et présente d'excellents arguments dans son jugement. | <input type="checkbox"/> L'élève exploite le matériel fourni et présente de bons arguments dans son jugement. | <input type="checkbox"/> L'élève exploite plus ou moins les matériels d'appui et présente des arguments satisfaisants dans son jugement. | <input type="checkbox"/> L'élève exploite difficilement les matériels d'appui et présente des arguments plus ou moins satisfaisants. | <input type="checkbox"/> L'élève exploite peu, voire pas, les matériels d'appui et présente des arguments qui comportent peu d'éléments pertinents ou cohérents. |
| L'élève démontre qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques entourant la question de l'avortement. | <input type="checkbox"/> L'élève démontre de manière claire et précise qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques de la question sur l'avortement. | <input type="checkbox"/> L'élève démontre qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques de la question sur l'avortement. | <input type="checkbox"/> L'élève démontre plus ou moins qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques de la question sur l'avortement. | <input type="checkbox"/> L'élève démontre difficilement qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques de la question sur l'avortement. | <input type="checkbox"/> L'élève démontre peu, voire pas, qu'elle ou il a saisi les enjeux juridiques de la question sur l'avortement. |

Votre avis

Pour mieux vous soutenir et créer des outils adapté à vos besoins, nous voulons connaître votre expérience et votre avis.

Répondez à cette courte enquête en scannant le code QR ou en cliquant sur le lien.

Cela vous prendra moins de 5 min.

Merci de votre participation !



[Lien vers le sondage](#)

D'autres outils pour vous !

Vous avez aimé cette trousse ? Voici la liste des ateliers et des trousse pédagogiques que nous vous offrons. Autant d'outils pour vous aider à enseigner les notions juridiques clés.

Vous y trouverez votre bonheur !

Ateliers animés par des juristes

Nos ateliers sont gratuits, interactifs et initient à la justice. Ils sont animés par des juristes bénévoles. Ces ateliers ont pour but de développer les compétences juridiques des jeunes. Autant d'informations et d'apprentissages qui leur seront pratiques et utiles dans leur quotidien.

C'est à vous de jouer ! Reste plus qu'à [vous inscrire](#) et demander le ou les ateliers que vous voulez !

- [À VOS MARQUES, PRÊTS, INVESTISSEZ !](#)

Les élèves se mettent dans la peau d'une investisseuse ou d'un investisseur et réfléchissent sur les bonnes pratiques des lois qui les gouvernent. L'activité amène également les élèves à prendre des décisions d'investissement éclairées et à mesurer les conséquences possibles du comportement d'une entreprise.

- [CHOISIS TON CAMP !](#)

Les élèves prennent position sur plusieurs questions suscitant le débat. Ils voient par eux-mêmes que la justice est un concept vivant qui se construit par la confrontation des idées.

- **INTIMIDATION, T'EN PENSES QUOI?**

Ce sont des questions-débats sur des sujets touchant l'intimidation : le droit criminel, les images intimes, le droit à l'image et les recours possibles. Les élèves doivent prendre position sur ces questions.

- **JURISTES EN HERBE!**

Ce jeu-questionnaire de type « Génies en herbe » aborde le thème de la justice et différents aspects juridiques du quotidien des 12-17 ans.

- **LA COUR DES PETITES CRÉANCES EST OUVERTE!**

Cet atelier fait vivre à vos élèves un procès devant la Cour des petites créances. Ils se familiarise avec le rôle des différentes personnes présentes dans la salle de cour et le déroulement d'un procès.

- **LA JUSTICE CE N'EST PAS COMME DANS LES FILMS!**

Les élèves participent à la simulation d'un procès en droit criminel. Elles et ils découvrent les différentes professions du système judiciaire québécois, les grandes étapes d'un procès ainsi que des notions de base du droit criminel.

- **LES RÈGLES... DU JEU!**

Dans ce jeu-questionnaire, les élèves débattent sur différents aspects juridiques de la vie d'une ou d'un jeune adulte (travail, logement, consommation, justice criminelle et pénale, etc.). Pour répondre à ces questions de débat, ils doivent faire appel à leurs connaissances générales et improviser.

- **NOTRE CONFLIT, NOTRE SOLUTION!**

Les élèves sont initiés à la médiation, un mode alternatif de prévention et de règlement des différends. La voie des tribunaux n'est pas le seul moyen pour régler un conflit!

- **TRAVAILLER, MAIS PAS À TOUT PRIX!**

Grâce à un quiz et des mises en situation, les élèves comprennent certains concepts juridiques liés au harcèlement en milieu de travail. Ils apprennent comment les actions à poser et les ressources disponibles dans ce type de situations.

Les trousse : des SAÉ clé en main !

Les trousse pédagogiques ont été pensées par des pédagogues pour des pédagogues, en collaboration avec des juristes. Clé en main, vous pouvez les animer facilement. Elles sont adaptées pour des élèves du primaire ou du secondaire.

Faites votre sélection ci-dessous et téléchargez-les gratuitement.

Secondaire – Premier cycle

- [AS-TU L'ÂGE ?](#)

Les élèves apprennent quelles sont leurs responsabilités et leurs libertés selon leur âge et la loi.

- [DISCRIMINATION À L'ÉCOLE ?](#)

Cette trousse aborde la discrimination et les accommodements raisonnables sous l'angle juridique grâce à l'étude de cas réels.

- [INTERNET ET LA LOI](#)

Cette trousse présente les comportements à adopter en ligne. Les comportements interdits en ligne et de pistes d'actions lorsqu'une enfant ou un enfant est victime de cyberharcèlement.

- [LA JUSTICE PÉNALE POUR ADOLESCENTS](#)

Les élèves comprennent comment et pourquoi les lois peuvent s'appliquer différemment aux jeunes et aux adultes.

- [LE DROIT À LA VIE PRIVÉE](#)

Les élèves apprennent les fondements du droit à la vie privée au Canada grâce à des mises en situation.

- [LES DROITS DES ENFANTS](#)

Les élèves se familiarisent avec les droits de l'enfant, par exemple avec ceux concernant le divorce des parents et les peines criminelles.

- [LES MÉTIERS DE LA LOI – AUTOCHTONES](#)

Les élèves en apprennent davantage sur les métiers du secteur judiciaire et sur les possibilités d'y faire carrière pour un jeune autochtone.

Secondaire – Deuxième cycle

- **BIOÉTHIQUE : LES BÉBÉS-MÉDICAMENTS**

Ce débat en classe porte sur la biotechnologie et ses aspects légaux. Les élèves s'exercent ensuite à rédiger un projet de loi sur ce sujet.

- **DISCRIMINATION À L'ÉCOLE ?**

Cette trousse aborde la discrimination et les accommodements raisonnables sous l'angle juridique grâce à l'étude de cas réels.

- **INTERNET ET LA LOI**

Cette trousse présente les comportements à adopter en ligne. Les comportements interdits en ligne et de pistes d'actions lorsqu'un enfant ou un enfant est victime de cyberharcèlement.

- **LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les concepts de marque de commerce, de droit d'auteur, de redevances, de brevet et plus encore sont expliqués clairement!

- **LES DROITS DES ENFANTS**

Les élèves se familiarisent avec les droits de l'enfant, par exemple avec ceux concernant le divorce des parents et les peines criminelles.

- **LES MÉTIERS DE LA LOI**

Les élèves découvrent les métiers du secteur judiciaire, des aspects du monde du droit et des métiers moins connus du grand public.

- **LES MÉTIERS DE LA LOI – AUTOCHTONES**

Les élèves en apprennent davantage sur les métiers du secteur judiciaire et sur les possibilités d'y faire carrière pour une ou un jeune autochtone.

- **MÉDIATION SIMULÉE (SECONDAIRE)**

Mise en place d'une séance de médiation. Les élèves doivent coopérer afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

- **PROCÈS CRIMINEL : RÔLES ET ÉTAPES**

Les élèves sont amenés à comprendre les étapes d'un procès et à découvrir les différentes personnes qui y jouent un rôle.

- **PROCÈS SIMULÉ : L'INTERROGATOIRE**

Cette activité permet de reproduire dans votre classe une étape centrale de tout procès criminel : l'interrogatoire.

CCQ : Ressources pédagogiques

FORMATION 101 : NOTIONS JURIDIQUES 101 : NOTIONS JURIDIQUES

Suivez notre « formation juridique 101 », spécialement conçue pour vous !

Cette formation survole les notions juridiques abordées dans le nouveau cours *Culture et citoyenneté québécoise*.

ENSEIGNER LES NOTIONS JURIDIQUES DU PROGRAMME CCQ AU SECONDAIRE

Cette formation 102 est plus pratique et vous aide à vous y retrouver et à utiliser nos ressources selon les thèmes que vous voulez enseigner.

Vidéos : éducation juridique

Ces vidéos et ces tutoriels vous accompagnent pour parler de notions juridiques.

- [LE DROIT EN CLASSE : AGIR EN LIGNE](#)
- [LE DROIT EN CLASSE : PROCÈS SIMULÉ](#)
- [LE DROIT EN CLASSE : LE CONSENTEMENT SEXUEL](#)

Affiches à commander

Ces supports sont de bons outils de consolidation des apprentissages effectués en classe. Il ne vous reste plus qu'à les commander et les afficher !

<https://educaloi.qc.ca/commande-de-produits/>

- [LA CYBERINTIMIDATION... ÇA PEUT ÊTRE UN CRIME!](#)
- [TRAVAILLER, MAIS PAS À TOUT PRIX!](#)
- [CONSENTEMENT SEXUEL : AS-TU L'ÂGE ?](#)

Pour en savoir plus

Retrouvez toutes les informations sur nos ateliers et troussees scolaires sur notre site Internet educationjuridique.ca.

Pour nous faire part de vos suggestions ou pour toute information, communiquez avec nous : scolaire@educaloi.qc.ca